

Commune de Assé-le-Bérenger

ARRETE N° 06/2025
PORTANT REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION
PENDANT LES TRAVAUX D'AIGUILLAGE, TIRAGE DE
FIBRE ET RACCORDEMENT DE BOITES DE TIRAGE
REALISES PAR LA SOCIETE ENSIO ET SON SOUS-
TRAITANT OD FIBRES

Le maire de la Commune d'ASSE LE BERENGER

Vu le Code de la route et notamment ses articles R411-8, R411-25,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2213-1,

Vu l'arrêté du 6 novembre 1992 relatif à l'instruction interministérielle sur la signalisation routière –(livre I – Huitième partie – signalisation temporaire)

Vu la demande de l'entreprise ENSIO en date du 28 mars 2025,

Considérant que la sécurité publique, à l'occasion des travaux d'aiguillage, tirage de fibre et raccordement de boîtes de tirage réalisés par la société ENSIO et son sous-traitant OD FIBRES, nécessite une réglementation de la circulation.

A R R E T E

Article 1er :

Du 7 avril 2025 au 11 mai 2025, les interventions seront réalisées au niveau **de la RD 32 (Route de Sillé et Route d'Evron) en agglomération**. Il est autorisé un basculement de circulation sur chaussée opposée avec une circulation alternée manuellement et un empiètement sur chaussée. Le stationnement sera interdit.

Article 2 :

La signalisation de chantier sera, selon la situation rencontrée, conforme à l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (livre I – huitième partie – signalisation temporaire) et sera mise en place par l'entreprise ENSIO et leur sous-traitant OD FIBRES.

Article 3 :

Pendant les périodes d'inactivité du chantier, notamment de nuit et les jours non ouvrables, la signalisation devra être adaptée aux seules restrictions de circulation qui seront maintenues.

Article 4 :

Ampliation du présent arrêté sera notifiée à :

- M. le Commandant du Groupement de Gendarmerie de la Mayenne à LAVAL,
- M. le Chef du Centre d'Incendie et Secours d'EVRON,
- M. le Chef du Service Départemental d'Incendie et de Secours
(39 rue Mazagran – BP 1429 – 53014 LAVAL CEDEX)
- M. le Chef d'Agence Technique Départementale Centre LAVAL,
- L'entreprise ENSIO

A ASSE LE BERENGER,

Le 02/04/2025

Le maire,

François LEROUX

